

**Association pour la Sauvegarde du  
Patrimoine Pyrénéen – ASPP 65**

**AREDA**

**16, Rue docteur Bergugnat**

**65400 Argelès-Gazost**

Argelès-Gazost, le 23 mai 2007

M.....

.....

**Objet : Biodiversité et introduction d'ours dans les Pyrénées  
Questions aux candidats aux législatives**

M.....,

Les Pyrénées sont actuellement confrontées à la problématique de l'ours et plus spécialement aux conséquences de l'importation d'ours de Slovaquie. Ces conséquences portent sur la biodiversité, le maintien du pastoralisme, les races locales d'élevage, les paysages de nos montagnes liés au départ et à l'abandon de l'activité d'élevage dans certains secteurs et par voie de conséquence sur le tourisme, l'économie, l'équilibre social des vallées c'est-à-dire le développement durable.

Comme vous le rappelle le dossier que nous vous remettons, ces introductions d'ours semblent bien être en opposition avec le rapport sur la « Stratégie nationale pour la biodiversité » établi par le Ministère de l'Ecologie en février 2004, mais également en contradiction avec un certain nombre d'engagements des gouvernements successifs tant au plan national qu'international.

Pourriez-vous nous préciser votre position :

1. Vis-à-vis des introductions d'ours dans les Pyrénées et nous indiquer si, dans l'hypothèse où vous seriez élu député, vous seriez amené à soutenir la poursuite d'une politique d'importation d'ours ?
2. Sur le rôle du pastoralisme et des activités traditionnelles dans le maintien et le développement de la biodiversité sur nos territoires de montagne.

Vous n'êtes pas sans savoir que la très grande majorité des communes et le Conseil Général des Hautes-Pyrénées se sont prononcés contre l'introduction d'ours (voir rapport et délibération du CG 65). Durant toute l'année 2006 des manifestations hostiles ont été organisées pour aboutir à la grande manifestation de Bagnères de Bigorre avec plus de 5000

personnes. Cette colère est toujours profonde et est à la hauteur du mépris avec laquelle la communauté montagnarde pyrénéenne a été traitée.

Par ailleurs, nous constatons que la présence de Franska sur le territoire de la Réserve Naturelle du Pibeste a engendré de profondes blessures sociales pour des éleveurs qui ont été contraints d'abandonner leur activité d'élevage. Par voie de conséquence, c'est une véritable catastrophe écologique du fait de l'abandon de l'estivage par de nombreux troupeaux locaux et transhumants. Cette situation risque de se répéter sur d'autres secteurs des Pyrénées, du département et / ou de votre circonscription. Comment envisagez-vous de traiter cette situation ?

Le candidat aux élections présidentielles de votre parti politique a signé le « Pacte écologique » de Nicolas Hulot prévoyant un certain nombre d'engagement dans le domaine de l'écologie. Sous quelle forme imaginez-vous la mise en pratique de ces engagements sur votre circonscription ?

A l'automne, le « Grenelle de l'environnement » verra le jour ; un thème qui nous est cher, la biodiversité, sera abordé. Pensez-vous que les territoires de montagne, si riche en biodiversité, devraient être représentés ?

Ferez-vous le nécessaire pour que des associations de terrain, comme l'ASPP, puissent y participer ?

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour nous, la biodiversité des territoires de montagne inclut l'ensemble du vivant, animal et végétal, c'est-à-dire aussi bien l'homme et son troupeau, la flore et les prairies de fauche et les estives. Comment imaginez-vous le maintien du pastoralisme de manière sereine, garant d'une biodiversité préservée et le développement durable des villages, des vallées et des territoires ? Comment envisagez-vous le lien avec les collectivités locales qui ont la responsabilité de la gestion avec les populations qui y vivent et y travaillent ?

Comptant sur des réponses claires et précises,  
Croyez, M....., à l'assurance de mes salutations les meilleures.

La Présidente,  
Marie-Lise Broueilh

Contact : [marielise.broueilh@orange.fr](mailto:marielise.broueilh@orange.fr)  
Tél. 05.62.92.87.10 / 06.30.36.97.52

